L'eau : une raison de coopérer

Enfin, l'eau est certainement la ressource vitale la plus importante et elle est également intégrée intimement aux habitudes quotidiennes et aux modes d'interaction des familles et de leurs collectivités. Elle constitue en outre une ressource commune qui provoque le dialogue nécessaire au renforcement des rapports positifs et des capacités de gouvernance, c'est-à-dire que les ressources que représentent les terres arables, les zones de pêche exploitées et l'eau sont au moins autant une source d'accords, de coopération et de traités qu'une source de conflits. Cela suggère en partie que, tout en cherchant à résoudre les problèmes qui se posent au sein du paysage sociopolitique africain, l'AFRICOM peut également, s'il le désire, jeter un coup d'œil sur ce qui fonctionne afin de s'en servir comme point de départ pour définir la façon de coopérer avec les Africains.

Par exemple, même si nombreux sont ceux qui croient que la prochaine grande bataille sera livrée à propos de l'eau et pas du pétrole, il reste vrai que la rivalité entre pays concernant l'eau et sa résolution encouragent plus la coopération que les conflits. Il est bien connu historiquement que les conflits à propos de l'eau se produisirent surtout à l'intérieur des frontières d'un même pays en mettant aux prises de multiples utilisateurs. Les conflits transnationaux à propos de l'eau ont toutefois été résolus moins violemment, tout en développant des rapports à plus long terme et une capacité d'arriver à de futurs accords entre partenaires. D'après une étude sur les évènements liés à l'eau dans le monde entier au cours des cinquante dernières années, par exemple, plus de 70 pourcent furent des actes de coopération. [16]

L'Afrique, par exemple, coopère déjà à l'échelle internationale dans le domaine de l'eau. Dans un exemple important, l'Angola, la Namibie et le Botswana ont joint leurs forces pour protéger les eaux du delta de l'Okavango et ses environs afin de fournir des moyens d'existence durables à leurs populations combinées par l'intermédiaire de la Commission permanente de l'eau du bassin du fleuve Okavango (*Okavango River Basin Water Commission* – OKACOM). Même s'il s'agit d'un accord entre trois états, il a ses racines dans des accords régionaux et internationaux sur l'environnement.

Pour l'Angola, l'OKACOM crée une responsabilité de protection de l'approvisionnement principal en eau propre du bassin hydrographique de l'Okavango. Le sud-est de l'Angola reçoit de la région équatoriale du nord d'abondantes pluies alimentant des centaines d'affluents qui se jettent au sud dans le fleuve Okavango et à l'est dans le delta de l'Okavango.[17] Alors que, de par sa géographie, l'Angola fournit la plus grande partie de l'eau du delta de l'Okavango, le désert de Namibie ne contribue pas grand chose. Avant la création de l'OKACOM, la Namibie construisit un aqueduc et des réseaux souterrains de captage et de distribution d'eau pour tirer de l'eau du fleuve et fournir de l'eau potable à sa population croissante. Grâce à l'OKACOM et à d'autres accords, ces pays sont décidés à limiter l'utilisation de l'eau du fleuve Okavango.

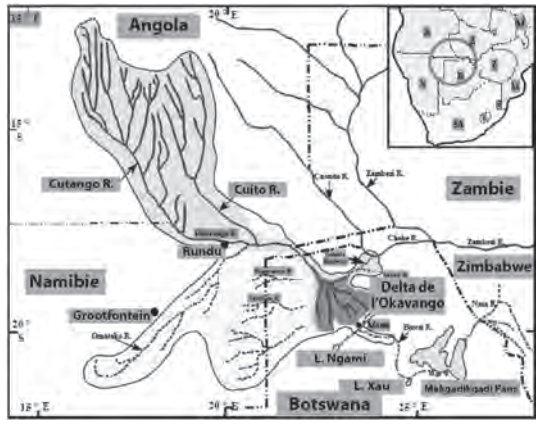

Figure 2. Bassin hydrographique de l'Okavango. (De Melba Crawford, Amy Neuenschwander, and Susan Ringrose,"Investigations in the Okavango Delta Using EO-1 Data," in Goddard Space Flight Center, *Earth Observing-1: Preliminary Technology and Science Validation Report,* 2, http://eo1.gsfc.nasa.gov/new/validationReport/Technology/Documents/Tech.Val.Report/Science_Summary_Crawford.pdf.)